



COMMUNICATION

N° 34 – Octobre 2017

Commune de Rodemack

LE MOT DU MAIRE

MANIFESTATIONS A VENIR

31 Octobre :

**HALLOWEEN
APE
(Village)**

11 Novembre :

**Commémoration de
l'Armistice
(Place de Gargan & Foyer)**

12 Novembre :

**Repas des Aînés
(Foyer)**

17 Novembre :

**AG
TENNIS
(Foyer)**

24 Novembre :

**AG
AVP
(Foyer)**

25 Novembre :

**AG
CENTRE JEAN-MARIE
PELT
(Foyer)**

3 Décembre :

**MESSE DE ST NICOLAS et
MESSE A LA MEMOIRE DE
JEAN-MARIE PELT
(Eglise de Rodemack)**

08 Décembre :

**SAINT-NICOLAS
APE et Commune**



RYTHMES SCOLAIRES: RENTREE 2017-2018

En complément du Mot du Maire n° 31 de Juillet 2017, je veux vous apporter les informations nécessaires à une bonne COMPREHENSION des enjeux pour la rentrée de septembre 2018.

Le comité de pilotage PEDT s'est réuni le Jeudi 22 Juin 2017 à la Maison communautaire. Le sujet d'une possible réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de Septembre 2017 a été abordé par les personnes présentes : parents, enseignants, responsables périscolaires, responsables associatifs, élus etc... Les échanges ont abouti aux constats suivants :

- Il faut attendre la publication officielle du décret.
- Le délai de mise en place pour la rentrée de Septembre 2017 est très réduit.
- Il y a un impact sur les contrats de travail au sein des associations périscolaires qu'il nous faut prendre en compte.

Le comité de pilotage a été favorable à un retour à 4 jours à la rentrée de Septembre 2018 afin de mener un travail de réflexion et permettre une application dans les meilleures conditions.

Le 28 Juin 2017, le décret n° 2017-1108 est paru au Journal Officiel.

La compétence scolaire et périscolaire étant une compétence communale, une réunion des Maires a été organisée le 4 Juillet 2017 afin d'évoquer le sujet et de connaître le positionnement de l'ensemble des 20 Communes du territoire.

Le président de la CCCE a précisé l'importance d'avoir une position commune sur le territoire de la Communauté par rapport à une modification des rythmes scolaires et a souligné le délai raccourci pour une application dans de bonnes conditions à la rentrée de Septembre 2017 car le Directeur académique voulait une réponse pour le 8 Juillet au plus tard.

Les 20 Maires présents, au vue des éléments que je vais développer, ont été unanimement favorable à un retour à la semaine de 4 jours à la rentrée de Septembre 2018. Un travail de réflexion sera amorcé dès le mois de Septembre 2017 avec un positionnement définitif pour la fin de l'année 2017.

Aussi, tout en respectant les positions de tout un chacun sur les avantages et les inconvénients du retour aux 4 jours de classe, nous sommes partie prenante d'une organisation collective : contrat enfance et jeunesse (CEJ) avec la CAF, projet éducatif de territoire (PEDT) avec l'éducation nationale et jeunesse et sports, soutien financier important de la



COMMUNICATION

N° 34 – Octobre 2017

Commune de Rodemack

MANIFESTATIONS A VENIR

31 Octobre :

HALLOWEEN

APE

(Village)

11 Novembre :

Commémoration de

l'Armistice

(Place de Gargan & Foyer)

12 Novembre :

Repas des Aînés

(Foyer)

17 Novembre :

AG

TENNIS

(Foyer)

24 Novembre :

AG

AVP

(Foyer)

25 Novembre :

AG

CENTRE JEAN-MARIE

PELT

(Foyer)

3 Décembre :

MESSE DE ST NICOLAS et

MESSE A LA MEMOIRE DE

JEAN-MARIE PELT

(Eglise de Rodemack)

08 Décembre :

SAINT-NICOLAS

APE et Commune



CCCE, pour le périscolaire, qui ne permettent pas de s'organiser séparément à RODEMACK, sous peine de perdre les subventions de la CAF, de l'Etat et de la CCCE et d'être obligés de pratiquer des tarifs prohibitifs pour le périscolaire.

Cette organisation collective et des tarifs identiques sur toutes la Communauté dont la CCCE se porte garante permet également que les Communes ne se fassent pas concurrence entre elles pour le scolaire et le périscolaire, avec le risque de fermeture de classe dans la Commune qui aurait une organisation différente et moins attractive que les Communes voisines.

A ces contraintes s'ajoute pour RODEMACK une exigence supplémentaire, à savoir trouver un compromis sur les horaires d'école avec le SIVU, Syndicat Scolaire de Basse-Rentgen, Evrange, Hagen par rapport au transport scolaire, ce qui implique que nos horaires respectifs soient décalés d'une ½ heure.

Je rappelle que ce transport GRATUIT permet aux élèves de SEMMING et de FAULBACH, de rejoindre les écoles de RODEMACK, mais aussi aux enfants du village d'être transporté à l'école maternelle, et les enfants de maternelle, de se rendre au restaurant périscolaire en toute sécurité.

Cette organisation fonctionne bien depuis de nombreuses années (2004) et il est pour moi hors de question de la remettre en cause ; les propositions de certains parents de supprimer ce transport et de la remplacer par un pédibus et par le transport effectué par les parents avec leur voiture personnelle sont IRREALISTES compte-tenu de la configuration du site de RODEMACK : rues étroites, circulation, stationnement aux abords des écoles...

Ceci étant dit, j'ai parfaitement intégré les souhaits des enseignants, des parents élus aux conseils d'école ou des parents reçus en Mairie pour proposer une organisation la plus favorable pour le plus grand nombre.

La dernière hypothèque à lever pour vous proposer une organisation scolaire et périscolaire rationnelles est le statut du mercredi, au regard de la semaine de 4 jours ; la confirmation du retour du mercredi sous le statut extrascolaire est intervenue il y a peu de temps.

Ainsi les mercredis sans école redeviendront extrascolaires, ce qui a pour conséquence, que la garde de vos enfants vous coûtera moins chère car le déficit sera pris en charge intégralement par la CCCE et non plus par les Communes, ce qui dans le contexte budgétaire actuel n'est pas neutre.

Je viens de vous exposer ouvertement les contraintes passées et à venir qui s'imposent à nous.



COMMUNICATION

N° 34 – Octobre 2017

Commune de Rodemack

MANIFESTATIONS A VENIR

31 Octobre :

**HALLOWEEN
APE
(Village)**

11 Novembre :

**Commémoration de
l'Armistice
(Place de Gargan & Foyer)**

12 Novembre :

**Repas des Aînés
(Foyer)**

17 Novembre :

**AG
TENNIS
(Foyer)**

24 Novembre :

**AG
AVP
(Foyer)**

25 Novembre :

**AG
CENTRE JEAN-MARIE PELT
(Foyer)**

3 Décembre :

**MESSE DE ST NICOLAS et
MESSE A LA MEMOIRE DE
JEAN-MARIE PELT
(Eglise de Rodemack)**

08 Décembre :

**SAINT-NICOLAS
APE et Commune**

Au vue de tous ces éléments, le Comité de pilotage PEDT et le Comité de pilotage Rythmes Scolaires, se réuniront avant fin Novembre 2017 pour VALIDER toute cette nouvelle organisation scolaire et périscolaire ; ensuite je consulterai les Conseils d'écoles, les responsables périscolaires après avoir obtenu un compromis avec BASSE-RENTGEN, EVRANGE, HAGEN, permettant le MAINTIEN du transport scolaire et des horaires convenant au plus grand nombre, et enfin, le Conseil Municipal validera définitivement ces horaires avant la fin de l'année 2017, comme je m'y suis engagé dès Juillet et comme le stipule le décret :

24 heures de cours sur 8 demi-journées en respectant 6 heures maximum par jour et 3 heures 30 maximum par demi-journée.

Dès la fin de cette année 2017, vous pourrez prendre toutes vos dispositions pour la rentrée de Septembre 2018.

Sachez également que la porte de mon bureau est grande ouverte pour vous permettre d'apporter toutes précisions ou suggestions utiles, pour la bonne organisation scolaire ou périscolaire.

Soyez assurés que je mettrai tout en oeuvre pour une organisation satisfaisante dans la cohérence territoriale, comme je l'ai toujours fait, sans remettre en cause ce que nous avons bâti ensemble les dernières années, et qui fonctionne à la satisfaction générale.

Votre Maire, Gérard GUERDER





COMMUNICATION

N° 34 – Octobre 2017

Commune de Rodemack

MANIFESTATIONS A VENIR

31 Octobre :

HALLOWEEN
APE
(Village)

11 Novembre :

Commémoration de
l'Armistice
(Place de Gargan & Foyer)

12 Novembre :

Repas des Aînés
(Foyer)

17 Novembre :

AG
TENNIS
(Foyer)

24 Novembre :

AG
AVP
(Foyer)

25 Novembre :

AG
CENTRE JEAN-MARIE PELT
(Foyer)

3 Décembre :

MESSE DE ST NICOLAS et
MESSE A LA MEMOIRE DE
JEAN-MARIE PELT
(Eglise de Rodemack)

08 Décembre :

SAINT-NICOLAS
APE et Commune



